

AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA MRC DE SEPT-RIVIÈRES

ADOPTION DU BUDGET DU TNO LAC-WALKER 2025

AVIS EST DONNÉ par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Sept-Rivières :

QUE lors de la séance spéciale qui se tiendra le 17 décembre 2024 à 16 h 00, le conseil de la MRC de Sept-Rivières adoptera le budget du Territoire non organisé (TNO) Lac-Walker pour l'exercice financier 2025, ainsi que le programme triennal d'immobilisations;

QUE les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget et sur le programme triennal d'immobilisations;

QUE le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'article 956 du *Code municipal*.

DONNÉ à Sept-Îles, ce 28^e jour du mois de novembre de l'an deux mille vingt-quatre.

Elisabeth Chevalier
Directrice générale et greffière-trésorière

- CERTIFICAT DE PUBLICATION -

Je soussignée, certifie sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site Internet de la MRC de Sept-Rivières le 28 novembre 2024 et l'avoir affiché sur le babillard prévu à cette fin à l'entrée principale du centre administratif de la MRC de Sept-Rivières le même jour.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 28^e jour du mois de novembre de l'an deux mille vingt-quatre.

Elisabeth Chevalier
Directrice générale et greffière-trésorière
